

Cas C

Je vais obtenir mon Baccalauréat (ou diplôme du secondaire) à l'étranger en juin/juillet 2021 (étudiant de nationalité européenne).

Les inscriptions en 1^{ère} année se feront **en ligne à partir de fin juin 2021** (PAS D'ENVOI POSTAL).

* * * * *

Voici les documents **nécessaires** pour l'inscription à l'épreuve d'admission.

- une photocopie (recto/verso) de **la carte d'identité** valide.
- une **photo d'identité** récente.
- **le relevé de notes ORIGINAL du BAC** attestant la réussite du baccalauréat, nous en ferons une copie conforme, l'original vous sera rendu directement.
- la **preuve de l'envoi** (par recommandé) ou **l'attestation de dépôt** du dossier administratif au service des **Equivalences** de la Fédération Wallonie-Bruxelles:
<http://www.equivalences.cfwb.be>

Cette démarche est obligatoire pour tous les étudiants qui ont obtenu un bac ou un diplôme du secondaire à l'étranger.

N.B. N'ENVOYEZ **JAMAIS** LE RELEVÉ DE NOTES ORIGINAL du BAC au Service des Equivalences, faites-en une copie conforme selon les modalités expliquées sur le site des Equivalences.

- **les frais de dossier s'élèvent à 60 €** (non remboursables).

ATTENTION

Lors du rendez-vous pour finaliser l'inscription **vous devez apporter les ORIGINAUX de TOUS les documents demandés**, sinon l'inscription sera refusée (original ≠ scan couleur, photocopie couleur).